

Régie de l'énergie
R-3986-2016

Hydro-Québec
Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement
2017-2026

ROÉÉ
Présentation du rapport d'analyse

par
Jean-Pierre Finet, Consultant

31 mai 2017

RÉSEAU INTÉGRÉ

- Prévission de la demande
 - Confirmation de la tendance observée par Hydro-Québec sur la persistance des changements observés chez la clientèle (baisse du chauffage, installation de LED et nouvelles habitations plus efficaces)
 - Abandon des démarches en vue de relancer la centrale de TCE en période de pointe (15 mai 2017)
 - Besoin d'améliorer la prévision de la demande plutôt que de constater son évolution a posteriori

Régie de l'énergie
DOSSIER
R-3986-2016
DÉPOSÉE EN AUDIENCE
31.05.2017
Date
C. ROBB. 0018
Pièces n°:

RÉSEAU INTÉGRÉ

- Gestion de la demande en puissance
 - Programme de chauffe-eau interruptible
 - Potentiel commercial à terme estimé par HQ à 450 MW
 - Potentiel commercial à terme si taux d'acceptation similaire à Hydro-Sherbrooke (90% de la clientèle) à 1 764 MW
 - Légionellose: solution proposée par HQ réside dans le design des chauffe-eau
 - Abandon du parc existant de 2,8 M de chauffe-eau
 - « On est rendu là dans le sens que ça nous ferme la porte des chauffe-eau existants. Donc, les chauffe-eau existants deviennent une... ne sont plus un marché pour nous puisqu'il faut un nouveau type de chauffe-eau pour nous permettre de faire l'intervention dans le parc de chauffe-eau. » A-0021, p.222

3

RÉSEAU INTÉGRÉ

- Gestion de la demande en puissance
 - Programme de chauffe-eau interruptible
 - 30% des 2.8 millions de chauffe-eau électriques existants au Québec seraient contaminés par la légionellose. Donc la Régie et Hydro-Québec doivent se préoccuper de cette réalité
 - De 1 à 7 personnes en meurent annuellement
 - Solution proposée par le ROÉÉ: choc thermique en augmentant la température de l'eau à 70°C pendant 30 minutes

4

RÉSEAU INTÉGRÉ

- Gestion de la demande en puissance
 - Best Practices in Utility Demand Response Programs
 - Étude du rapport de Synapse Energy Economics Inc. et participation à la conférence téléphonique du 30 mars 2017
 - ROEÉ endosse les constats et recommandations de l'expert Dr. Asa Hopkins
 - Cibler l'ensemble du potentiel rentable et commercialement réalisable
 - Réaliser des mises-à-jour régulières des études de potentiel
 - Établir une cible à long terme
 - Développer un portefeuille de programmes
 - Établir des cibles annuelles dans le cadre du Plan d'appro.

5

RÉSEAUX AUTONOMES

- Coûts évités en réseaux autonomes
 - Étude du rapport d'ICF International et participation à la rencontre du 28 février 2017
 - ROEÉ en faveur du maintien de la méthode actuelle

6

RÉSEAUX AUTONOMES

- Conversion des réseaux autonomes
 - Raccordement du réseau des Îles-de-la-Madeleine au réseau intégré d'Hydro-Québec
 - Étude d'avant-projet présentement réalisée par Hydro-Québec qui engage son prestige et de sommes importantes et risque de porter préjudice aux projets renouvelables
 - Option que semble privilégier HQ (surplus?)
 - Scénario improbable selon le ROEÉ à cause des coûts présumément trop élevés
 - Ex: Maritime Link, 1,5 G\$

7

RÉSEAUX AUTONOMES

- Conversion des réseaux autonomes
 - Solutions alternatives au projet de raccordement
 - Absence d'études d'avant-projet pour les autres solutions potentielles de conversion des IDM (éoliennes, conversion de la centrale thermique à d'autres combustibles, stockage d'énergie)
 - Appel de propositions prévu pour 2018, échéancier 2019
 - Recommandation d'exiger l'agencement dans le temps de l'étude d'avant-projet et de l'appel d'offres et demander à HQ de mettre les deux sur un pied d'égalité

8

RÉSEAUX AUTONOMES

- Conversion des réseaux autonomes
 - Acceptabilité sociale :
 - Table d'échange : Hydro-Québec + acteurs de la municipalité (de novembre 2016 à fin 2017)
 - Selon le ROEÉ: insuffisant pour garantir l'acceptabilité sociale. Table d'échange devrait être inclusive
 - Comité de liaison créé par la Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (représentations de l'AMSÉE)
 - Recommandation à l'effet qu'Hydro-Québec inclut dorénavant les intervenants du milieu dans ses échanges avec les autorités municipales et que ces échanges se poursuivent pendant la durée de la transition énergétique

RÉSEAUX AUTONOMES

- Conversion des réseaux autonomes
 - PUEÉ
 - Le ROEÉ réitère la nécessité d'intégrer les systèmes de chauffage par biomasse parmi les équipements admissibles au PUEÉ
 - Maintien du PUEÉ avec centrale thermique (conversion)
 - Maintien a priori du PUEÉ dans le cadre de la transition énergétique (stockage)
 - Mesurage net
 - Manque d'empressement d'HQ à promouvoir la production décentralisée d'énergie renouvelable aux IDM
 - Un premier citoyen participera au mesurage net sans attendre la bonification du tarif par HQ
 - Besoin d'une analyse coûts-bénéfices sur la production d'énergie renouvelable décentralisée aux IDM

RÉSEAUX AUTONOMES

- Conversion des réseaux autonomes
 - Appel de propositions pour des centrales éoliennes aux IDM
 - A/P 2015-01
 - Bloc d'énergie éolienne d'une puissance installée de 6 MW
 - HQ a restreint l'enjeu de l'acceptabilité sociale à la réalisation d'un partenariat avec les autorités municipales
 - « ...dans le cas des Îles-de-la-Madeleine, est-ce que ça a été difficile d'identifier l'interlocuteur représentatif de la communauté des Îles-de-la-Madeleine, est-ce que ça s'est fait naturellement ou la Régie intermunicipale s'est tout de suite pointée comme étant l'interlocuteur unique et idéal? »
- R. Alors on n'a pas d'idéal dans ce contexte-là mais ça semblait être l'interlocuteur normal, je dirais. »
- A-0031, p.266 et 267

11

RÉSEAUX AUTONOMES

- Conversion des réseaux autonomes
 - Appel de propositions pour des centrales éoliennes aux IDM
 - L'appel de propositions impose un site d'implantation qui se trouve dans un milieu dunaire abritant une espèce floristique menacée en contradiction avec l'un des 4 critères énoncés par HQ pour les projets de conversion des réseaux autonomes:
 - « acceptables du point de vue environnemental »

B-0071, page 4.

12

RÉSEAUX AUTONOMES

- Conversion des réseaux autonomes
 - Appel de propositions pour des centrales éoliennes aux IDM
 - Consultation publique du BAPE le 3 mai 2017
 - *Les enjeux liés à l'implantation d'éoliennes dans l'habitat floristique protégé de la Dune-du-Nord aux Îles-de-la-Madeleine*
 - Avis divergents
 - Site alternatif hors de la zone problématique
 - Projet de conversion de la centrale à court ou moyen terme (pertinence d'endommager un territoire protégé)
 - Pas de possibilité d'expansion du parc (aucune possibilité de recevoir d'autres propositions d'éoliennes dans le cadre de la conversion)
 - Inquiétude quant au précédent que représente la construction d'un ouvrage dans un territoire protégé
 - Réduction des GES au détriment des territoires protégés
 - Audience a duré plus de 5 heures (terminé après minuit)
 - Une dizaine de mémoires déposés
 - En attente de la décision du Ministre Heurtel (article 19 de la LEMV)

13

RÉSEAUX AUTONOMES

- Conversion des réseaux autonomes
 - Appel de propositions pour des centrales éoliennes aux IDM
 - Projet d'implantation d'éoliennes aux Mines Sealeines
 - Situé à Grosse-Île
 - Premier client en importance d'Hydro-Québec aux IDM
 - Inadmissible à l'appel de propositions d'Hydro-Québec

14

RÉSEAUX AUTONOMES

- Conversion des réseaux autonomes
 - Appel de propositions pour des centrales éoliennes aux IDM
 - Hydro-Québec ne devrait pas limiter à 6 MW la production d'énergie éolienne aux IDM
 - Échappe au BAPE sous 10 MW
 - Creux de charge à l'été 2016 a été de 10,3 MW
 - Hydro-Québec devrait modifier son appel de propositions pour inclure Grosse-Île et/ou négocier avec Tugliq, Mines Seleine et la municipalité des Îles-de-la-Madeleine ainsi que d'autres fournisseurs possibles

15

RÉSEAUX AUTONOMES

- Conversion des réseaux autonomes
 - Appel de propositions pour des centrales éoliennes aux IDM
 - Sous réserve de l'argumentation sur les aspects juridiques, selon le ROÉÉ, il est nécessaire que les exigences de la planification et des appels d'offres, ainsi que la possibilité de l'achat de surplus auprès de producteurs d'énergie renouvelable, s'appliquent en réseaux autonomes
 - Équité/ Traitement impartial des sources, des fournisseurs et des clients d'IHQ
 - Transparence/ Éviter des situations de conflits d'intérêts
 - Coût optimal
 - Favoriser par tous les moyens possibles la conversion, la faible empreinte environnementale et l'autonomie énergétique en réseaux autonomes

16